

Un collectif pour demander l'interdiction de la pêche industrielle

Si la manifestation annoncée en marge du baptême du *Scrombus*, le bateau-usine de France Pélagique, a été interdite vendredi matin par la Préfecture pour risque de troubles à l'ordre public, cela n'a pas empêché les opposants à la pêche industrielle d'être présents sur les quais, parfois en tenue légère, pour dire non « **au pillage des océans** ». Dans le même temps, les associations et les pêcheurs, à l'initiative de ce mouvement, Bloom, Life, Pleine mer et la plateforme Petite pêche, « **scandalisés par cette interdiction** » invitaient la presse au Quai des îles, un bar concarnois, pour expliquer « **ces funérailles symboliques de la pêche artisanale** » et annoncer la création d'un collectif pour lutter contre l'industrialisation de la pêche. Extraits.

Charles Brain, président de l'association Pleine Mer

« On peut se féliciter de cette convergence des luttes entre les associations environnementales, les marins-pêcheurs et celles des droits de l'homme. Ce n'est que le début d'un mouvement qui se crée. Ce jour marque le baptême, provocateur et scandaleux, du *Scrombus* mais aussi la naissance d'un collectif qui va se battre contre la pêche industrielle partout dans le monde. Il est porté, pour l'instant, par Bloom, Pleine Mer, la plateforme Petite Pêche et Fabrice Nicolino, un journaliste-écrivain, militant des causes environnementales. Nous appelons les associations, les marins et les citoyens à rejoindre ce collectif. Nous demandons aussi publiquement à Annick Girardin, Barbara Pompili et Julien Denormandie de se positionner sur ce sujet fondamental de la pêche industrielle. »

Sandrine Thomas, marin pêcheur à Royan sur un ligneur

« On nous vend la pêche industrielle comme le modèle de la pêche du futur. C'est un mensonge. La pêche du futur, c'est nous, les petits bateaux. Ce sont les prélèvements en accord avec la ressource. Pêcher en une nuit 200 tonnes de poissons, même si on nous dit qu'il y a très peu de rejets, que la pêche est très ciblée, c'est détruire et faire du mal aux générations futures. 200 tonnes par nuit, si ces bateaux font 2 % de rejets, cela représente 4 tonnes par nuit. C'est une année de pêche pour un bateau de 10 m. Leurs capacités de pêche sont inhumaines et écologiquement, c'est insoutenable. Il faut que les États et les politiques se saisissent du problème et protègent la pêche artisanale sinon, demain, il ne restera plus que la pêche industrielle. »

Philippe Calone, marin pêcheur à Courseulles-sur-Mer (Normandie)

« Nous avons de grosses problématiques dans notre région, notamment au niveau de l'organisation des producteurs. Nous manquons de quotas de pêche pour les maquereaux et les chinchards alors que des chalutiers géants, qui croisent au large, ont d'énormes quotas. Tout ce qu'on demande, c'est d'être soutenus. Le comité régional des pêches de Normandie, qui est contre la pêche industrielle, nous soutient. J'espère que cela remontera jusqu'au comité national des pêches dont l'un des vice-présidents est Antoine Dhellemmes. Tout ce que l'on demande, c'est de savoir comment ces bateaux ont eu tous ces quotas. »

Pierre Morera, président du comité départemental des pêches du Var et pêcheur professionnel

« Je suis venu non pas pour taper sur les équipages du *Scombrus* – ce sont nos confrères même si nous ne faisons pas le même métier – mais pour m'opposer à ce modèle de pêche catastrophique. Ils volent les quotas français. Les bénéficiaires vont à une poignée de gens qui sont aux Pays Bas. Si on veut améliorer l'état de la pêche artisanale, il faut que toutes les petites structures qui vont dans le bon sens arrivent à se regrouper pour obtenir des sièges au comité national des pêches. Il y a 80 % de pêcheurs artisans mais ce sont les 20 % de pêcheurs industriels qui font les lois. Ils ont noyauté le conseil national des pêches qui ne nous défend pas. Ils nous imposent des règles administratives et de sécurité qui nous tuent. Ils ne nous donnent pas de quotas, ils nous empêchent de travailler, ils nous enlèvent nos licences. C'est parfait. Une majorité est en train de mourir pour le bien-être de gros armements. »

Frédéric Le Manach, directeur scientifique de Bloom

« Qu'on parle de pêche électrique, de chalutiers géants, de senne danoise, il y a toujours derrière cela les intérêts néerlandais. Il faut le dire. Deux compagnies Cornelis Vrolijk et Parlevliet & van der Plas possèdent la quasi-totalité des fleurons de la pêche industrielle européenne. En France, c'est vrai pour France Pélagique

ue, la Compagnie française du thon océanique, la Compagnie des pêches de Saint-Malo et le Comptoir des Pêches d'Europe du Nord... »

Cet article est paru dans Ouest- France